

POUVOIR ADJUDICATEUR

GROUPEMENT DE COMMANDE MAIRIE/CCAS conformément à la convention constitutive de groupement de commande validée par délibération n°2017/31 en date du 30 juin 2017.

Coordonnateur désigné du groupement : La MAIRIE

Représentant du coordonnateur désigné au groupement : Monsieur le Maire

Adresse du coordonnateur désigné au groupement

MAIRIE DE BLENOD LES PONT A MOUSSON

BP 291 – 220 Avenue Victor Claude

BLENOD LES PONT A MOUSSON

54701 PONT A MOUSSON CEDEX

Tél. : 03.83.80.43.00

Fax. : 03.83.80.18.72

Courriel : mairie@blenod.fr

Courriel service Achats Publics : marches-publics@blenod.fr

Adresse Internet :

Site de la commune : <http://www.blenod.fr>

Profil acheteur : <http://klekoon.com> (les documents du marché y sont disponibles gratuitement)

Code NUTS : FR411 – Meurthe et Moselle

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité Locale (commune)

Activités principales : Services généraux des administrations publiques

Intitulé du marché : AOO GC N° 02-2022 – Nettoyage des bâtiments communaux et nettoyage de la vitrerie

Etendue de la consultation :

Le présent appel d'offres est ouvert. Il est soumis aux dispositions des articles L2124-1, L2124-2, R2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

Nomenclature communautaire : La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

- Services de nettoyage de bâtiments (90911200-8)
- Services de nettoyage des vitres (90911300-9)

Type de marché : Fournitures courantes et services (FCS)

Type de procédure : Procédure formalisée – Appel d'Offres Ouvert (AOO)

Description succincte : Ces prestations portent sur les opérations périodiques d'entretien de plusieurs bâtiments communaux, les opérations périodiques d'entretien des vitrages recto-verso accessibles et sur des opérations spécifiques et ponctuelles sur les bâtiments non externalisés dans cette procédure.

Division en lot : oui

Décomposition par allotissement du marché :

- **Lot N°1** : nettoyage des bâtiments communaux – Sites administratifs techniques et scolaires (offre de base et variante imposée) consommables inclus
- **Lot N°2** : nettoyage des bâtiments communaux – Site Centre Michel Bertelle consommables inclus
- **Lot N°3** : nettoyage des bâtiments communaux – Sites sportifs culturels et associatifs consommables inclus
- **Lot N°4** : nettoyage des vitres accessibles recto/verso
- **PF** : Prestation forfaitaire à l'heure des bâtiments non externalisés hors consommables

Lieu principal d'exécution : Territoire Communal

Durée/Reconduction du marché : Le présent marché est conclu pour une durée de 1 an à compter du 01 janvier 2023. Il sera renouvelable expressément 2 fois sur la même durée. Le terme du présent marché est donc fixé au 31/12/2025. Au-delà de ce terme, le marché n'est pas renouvelable et sera relancé.

Variante imposée : oui sur le lot 1 uniquement

Autres variantes : non autorisées

Options/PSE : non

Marché réservé : non

Marché éligible au MPS : non

Reprise du personnel : Oui

Sélection des candidatures et jugement des offres :

Ce jugement sera effectué aux conditions prévues dans le code de la commande publique en vigueur et donnera lieu à un classement des offres.

Les critères relatifs à la candidature sont : Voir règlement de consultation.

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

CRITERES	PONDERATION
1 –Prix des prestations	60 %
2 – Valeur technique de l'offre	35 %
3 – Performances en matière de protection de l'environnement	5 %

Pour le critère 1 « Prix des prestations » / 60, la méthode de notation utilisée sera la suivante :

$$\text{Note} = (\text{valeur de l'offre la moins disante} / \text{valeur de l'offre étudiée}) \times 55$$

Pour le critère 2 « Valeur technique de l'offre » / 35, il sera analysé exclusivement au travers du cadre de réponse qui permettra d'apprécier les éléments majeurs suivants :

- Les moyens matériels par site, les produits utilisés, et la méthodologie pour la réalisation des prestations (15%)
- Les effectifs mis en oeuvre pour réaliser les prestations, le nombre d'heures de l'équipe mis en place, ainsi que les qualifications du personnel (personnel d'entretien et chef d'équipe) par site (15%)
- La procédure de contrôle qualité mise en place ainsi que les actions correctives et les délais de remédiation (5%)
-

ATTENTION : le cadre de réponse est obligatoirement à compléter et ne peut donc être remplacé par un mémoire technique qui n'est pas demandé dans la procédure. Le soumissionnaire qui fait le choix de ne pas respecter cette règle de la procédure s'expose à l'obtention de la note de zéro dans ce critère.

Pour le critère 3 « Valeur environnementale » / 5 :

La valeur environnementale sera jugée au travers du cadre de réponse qui permettra d'apprécier les éléments majeurs suivants :

- Fonctionnement et son organisation interne pour participer à l'effort collectif utile et nécessaire en matière de protection de l'environnement (tri des déchets, utilisation de produits écolabel, mise en oeuvre des éco gestes)

ATTENTION : le cadre de réponse est obligatoirement à compléter et ne peut donc être remplacé par un mémoire technique qui n'est pas demandé dans la procédure. Le soumissionnaire qui fait le choix de ne pas respecter cette règle de la procédure s'expose à l'obtention de la note de zéro dans ce critère.

Enchères électroniques : non

Langue pouvant être utilisée dans l'offre : FRANÇAIS

Unité monétaire pouvant être utilisée dans l'offre : € (euro)

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir l'offre : 180 jours

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif : Profil acheteur www.klekoon.com sous réserve de respecter les prérequis techniques de la plateforme

Date et heure limites de réception des offres : mercredi 23 novembre 2022 à 11 h

Viste collective sur site : Mercredi 2 novembre 2022 de 8 h à 12 h (rdv à 7 h 30 sur site indiqué au RC)

Conditions d'envoi et remise des offres : La [dématisation des marchés publics](#) est obligatoire depuis le 1er octobre 2018 pour la majorité des marchés publics. Cela signifie que les acheteurs publics devront déclarer irrégulières les offres qui leur seront transmises au format papier ou sur tout autre support transmis en main propre ou par voie postale (à l'exception des copies de sauvegarde)

Les offres sont donc **obligatoirement transmises par voie électronique** à l'adresse suivante : <http://www.klekoon.com>

Date d'envoi du présent avis : 24 octobre 2022

Adresse(s) auprès de laquelle les informations complémentaires peuvent être obtenues :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs ou techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite au moins 7 jours avant la date limite de remise des offres soit le 16/11/2022 au plus tard, par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse suivante : www.klekoon.com

Dans l'unique cas où le profil acheteur ne serait pas accessible, les demandes de renseignements complémentaires peuvent être faites à l'adresse mail suivante : marches-publics@blenod.fr .

Les demandes de renseignements complémentaires par téléphone ne sont pas autorisées.

Voies de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

5 Place de la carrière - C.O. 38

FR-54036 NANCY Cedex

Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Tél. 03.83.17.43.43 - Fax : 03.83.17.43.50